



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RÉFORME DES RETRAITES À QUI PROFITENT LES FAUSSES INFOS ? PAS AUX SALARIÉS NI AUX AGENTS

Simulateurs bidons, projections farfelues, réalité déformée... Les débats sur la réforme de retraites virent à l'affrontement et les fausses informations se multiplient.

LES SIMULATEURS DE RETRAITES SONT-ILS FIABLES ? (SPOILER : NON)

Des outils en ligne prétendent permettre de calculer le montant de sa future retraite, avec ou sans réforme. La proposition est séduisante... mais il y a un hic : comme la réforme n'est pas connue, **ces outils basent leurs calculs sur des hypothèses (toujours les pires) rendant les résultats complètement farfelus.**

Ces simulateurs n'ont qu'un but : **manipuler les utilisateurs** en faisant croire à une simplicité et en accroissant l'inquiétude.

Par contre, une fois les détails de la réforme connus, des outils de simulations sérieux seront indispensables.

LES FEMMES SERONT-ELLES (ENCORE PLUS) PERDANTES DANS LE FUTUR SYSTÈME ?

Le passage à un système à points avec des droits dès le 1^{er} enfant bénéficierait aux femmes.

Et il faut aller plus loin : forfaitiser la majoration de droits au titre des enfants, revaloriser les basses pensions...

Un « institut » prétend que les femmes seraient les grandes perdantes de la réforme.

Problème : leur affirmation fait l'impasse sur les nombreux points encore non tranchés :

évolution de la réversion et de l'allocation veuvage, nombre de points pendant les congés maternités et parentaux... Elle s'appuie également sur des cas très précis et peu représentatifs des femmes en général.

LE SYSTÈME DE RETRAITES ACTUEL EST-IL AUSSI PARFAIT QU'ON LE DIT ?

Non ! Le système de retraites actuel pénalise les travailleurs les moins favorisés au travail : les femmes qui subissent les mêmes inégalités qu'au travail, les travailleurs précaires qui cotisent pour la retraite mais ne gagnent aucun droit, les agents exposés à la pénibilité sans compensation, les travailleurs cotisant à plusieurs régimes durant leur carrière...

Pour toutes ces raisons, **la CFDT se bat pour la création d'un nouveau système de retraites universel avec des mesures de justice et d'égalité.**

POURQUOI LA CFDT N'A PAS APPELÉ À MANIFESTER LE 5 DÉCEMBRE ?

- **La CFDT est favorable à un système universel qui rassemble tous les travailleurs,** ceux qui ont appelé à manifester le 5/12 y sont opposés ;
- **La CFDT veut changer le système actuel qui pénalise les femmes, les précaires,** les bas revenus. Ceux qui ont appelé à manifester le 5/12 sont pour le statu quo ;
- **La CFDT veut des droits nouveaux adaptés aux attentes d'aujourd'hui.** Ceux qui ont appelé au 5/12 refusent toute réforme.

 @CFDT
 /la.CFDT

CFDT.FR

CE QUE VEUT LA CFDT POUR LES RETRAITES

Nos revendications sont guidées par nos valeurs : solidarité, égalité, émancipation et démocratie. Elles sont portées depuis plusieurs années par la CFDT après avoir été débattues par les adhérents et militants.

1 UN SYSTÈME DE RETRAITE UNIVERSEL ET PLUS JUSTE

Il doit permettre de construire une solidarité universelle où tous les actifs, du public comme du privé sont solidaires, et qui ne pénalise plus les femmes, les polypensionnés, les personnes précaires et les bas salaires.

2 UNE COMPENSATION DES 10 FORMES DE PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL

La pénibilité réduit l'espérance de vie, les travailleurs exposés doivent donc pouvoir partir plus tôt à la retraite et avoir droit à des mesures de prévention.

3 UN DROIT À LA RETRAITE PROGRESSIVE POUR AMÉNAGER LES FINS DE CARRIÈRE

On ne travaille pas à 60 ans comme à 30 ans. Les travailleurs doivent avoir plus de liberté dans le choix de l'âge et des modalités de leur départ à la retraite.

4 UN MINIMUM DE PENSION ÉGAL À 100 % DU SMIC POUR UNE CARRIÈRE COMPLÈTE

Le droit à la retraite doit être le droit à une retraite décente.

5 UNE GARANTIE À 100 % DES DROITS ACQUIS AVANT 2025

La réforme ne doit pas modifier les droits passés, seuls les droits acquis après 2025 peuvent être modifiés. C'est une condition indispensable pour sécuriser les personnes dans la transition d'un système à l'autre.

6 DES COMPENSATIONS SALARIALES

Pour que la réforme permette de contrebalancer pour certaines professions l'abandon de la règle des six mois. Ces compensations doivent se concrétiser en même temps que la réforme des retraites.

7 LE MAINTIEN DU DROIT À PARTIR À LA RETRAITE À 62 ANS ET DU DISPOSITIF DES CARRIÈRES LONGUES

Ce dispositif des carrières longues permet à ceux ayant commencé à travailler très jeunes de partir plus tôt à la retraite

La CFDT s'opposera à toute mesure d'économie visant à reporter l'âge de départ à la retraite. Elle se positionnera sur le projet de réforme des retraites à partir de ses revendications et appellera les travailleurs à se mobiliser si le résultat final ne correspond pas à ses exigences.